

Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Perpignan
**EXTRAIT du registre des délibérations du
Conseil municipal de Bompas
Séance du 30 septembre 2021**

Membres en exercice : 29

Membres ayant pris part à la délibération (26) : Laurence AUSINA, Didier MALE, Carmen ARANEGA, Jérôme RUMEAU, Marie-Josée VIEGAS, Jean-François FRANCHET, Marina PICORNELL, Gilles GUILLAUME, Sylvie TROTIN, Dominique TEXTORIS (procuration à Jérôme Rumeau), Arnaud TREMOUILLE, Marie DARNER, Jérôme CATHALA, Alexandre BEZAULT (procuration à Arnaud Trémouille), Claude CAMPS, Bernard MARY, Lucy FERRER, Jean Pierre SERRIE, Carole COLMENERO, Colette GONZALVEZ, Pierre TILLOIS, Yolande LAFRANCAISE, Monique MORELL, Alain GRIEU, Brigitte LESSIEUR (procuration à Alain Grieu), Caroline LANGLAIS

Date de convocation : 22 septembre 2021

Secrétaire de séance : Pierre TILLOIS

Objet : Tarifs emplacement du marché du Samedi matin du centre-ville

Le jeudi 30 septembre 2021 à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Bompas, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la Présidence de Laurence Ausina. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Maire déclare la séance ouverte.

Il est proposé les tarifs suivants :

- Prix de base 5 €
- + 1 €/ml au-delà de 3 ml
- + 5 € en cas d'usage de l'électricité

Le paiement sera réalisé de manière mensuelle via l'établissement d'un titre par la commune.

OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE A L'UNANIMITE : :

- Les tarifs présentés ci-dessus
- De signer tout document en ce sens

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Bompas, le 30 septembre 2021

Laurence AUSINA
Maire



PUBLIÉ LE..... - 4 OCT. 2021